

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1539>



Retrait du CPE : enfin ! Et maintenant ?

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Unes de l'année scolaire 2005-2006 -



Publication date: lundi 24 avril 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Militants et syndiqués du SNES, nous nous sommes tous mobilisés pour obtenir le retrait du contrat première embauche. Nous avons diffusé des tracts, fait des affiches, manifesté, soutenu nos élèves lorsqu'ils avaient décidé de bloquer le lycée, fait grève et ... nous avons eu raison ! Le CPE est retiré, enfin ! **Mais maintenant ?? On fait quoi ?**

Est-il tolérable que la lutte, légitime, contre le CPE ne soit pas immédiatement suivie d'une même mobilisation (tout aussi légitime !) contre son grand frère le CNE (contrat nouvelles embauches) ?

Si non, est-ce à dire que ce que l'immense majorité de la population a refusé pour les moins de 26 ans, elle l'accepte pour les salariés des entreprises dont l'effectif est inférieur à 20 ?

Curieuse conception de la solidarité et de l'égalité, non ?

Ou alors est-ce que nous doutons de notre capacité (et de celle des organisations syndicales) à continuer à mobiliser et engranger les victoires ?

Face à la frilosité de la CFDT (dont plusieurs d'entre nous se sont demandé tout au long du conflit, à quel moment elle allait lâcher le mouvement...) et aux réticences des autres confédérations, la FSU propose dans un premier temps la tenue commune d'états généraux pour l'avenir des jeunes. Et après ?

Comme rappelé par la FSU dans son communiqué de presse du 10 avril *Cette victoire renforce notre détermination et notre capacité à agir pour remettre en cause les autres aspects régressifs de la politique gouvernementale en matière économique et sociale (loi sur l'école, loi sur la recherche, CNE, « apprentissage junior », loi sur « l'égalité des chances »*,...

Rendez-vous le 1er mai ?